

Comment les clients du cabinet téléchargent le logiciel ?

De par votre abonnement au logiciel RCA Facturation Rapide et votre adhésion à la *Convention de diffusion des logiciels «Entreprise»*, vous pouvez diffuser le logiciel Facturation Rapide sur l'ensemble de vos clients. 2 solutions pour cela :

1ère solution : Courrier, mail.

Vous transmettez le lien de téléchargement ci-dessous à vos clients :

www.rca.fr/ep/dossierfr/Install_FacturationRapide.exe

Pour rappel, RCA vous fournit lors de votre commande une matrice avec vos codes à envoyer à votre client. Cette matrice contient ce lien.

2nde solution : Un lien sur votre site Internet (ou Intranet)

Vous faites alors pointer ce lien vers www.rca.fr/ep/dossierfr/Install_FacturationRapide.exe, l'opération est totalement transparente pour vos clients.

Qu'en est-il des mises à jour ?

Quelle que soit la solution retenue, les mises à jour automatiques continueront à fonctionner en lien vers notre site Internet. Vos clients bénéficieront toujours des dernières versions.



N'hésitez pas à nous contacter

02 40 95 87 30

www.rca.fr